

BRIFFONS

Bulletin Municipal 2021

n° 13



04.73.22.02.43
mairie.briffons@wanadoo.fr

www.briffons.fr
f @MairiedeBriffons



Le mot du Maire

En ce début d'année 2022, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, nous privant ainsi de ce moment d'échanges et de convivialité. Cependant l'année 2021, nous avait redonné un peu d'espoir avec la vaccination permettant ainsi une reprise de la vie économique et sociale.

Au sein de notre commune, les projets programmés pour l'année 2021 ont pu être réalisés comme l'abri pour le distributeur de pain, la mise aux normes des systèmes de sécurité des bâtiments communaux, l'installation d'un système d'ouverture automatique des portes de l'église, la rénovation de la façade arrière de la mairie, l'installation d'une antenne SFR à proximité de l'A89, l'entretien de la voirie communale au Ribeyroux, Goudet, Gîte de l'étang et Chez Roulet et la licence IV du bar de Chantal Cohadon est acquise. D'autres projets sont bien engagés comme celui du rétablissement d'un commerce de proximité, le maître d'œuvre devrait présenter au conseil l'avant-projet définitif de la construction prochainement. L'adressage est sur le point de se terminer, les numéros des habitations en lave émaillée sont en fabrication. Concernant l'obligation du rétablissement de la continuité écologique au niveau de la Clidane, nous attendons le feu vert de la Direction Départementale des Territoires pour lancer l'appel d'offres et commencer les travaux. Le nouveau sentier de randonnée a été identifié, il fera 7,5 kms et sera balisé par l'association Balirando.

Au cours de l'année 2022, l'équipe municipale veillera à l'installation d'un radar pédagogique au niveau de Rozet afin de réguler la vitesse excessive. Nous poursuivrons l'entretien des bâtiments communaux en remplaçant les fenêtres et les volets des logements communaux situés à côté de l'église. Un appartement libéré sera entièrement restauré : isolation, plomberie, électricité, peinture et revêtement de sol. Nous devons également répondre à l'obligation de faire une étude diagnostique de la station d'épuration afin de déterminer les travaux à réaliser pour un meilleur fonctionnement. Dans un souci de valorisation de notre patrimoine naturel, nous animerons notre partenariat avec les étudiants du Lycée Agricole de Rochefort Montagne, spécialisés dans la filière environnement afin de valoriser le site de l'étang Willy Mabrut.

Partenaire de la Communauté de communes Chavanon, Combrailles et Volcans, nous continuerons de contribuer au développement de nombreux services sur notre secteur en direction des personnes âgées avec le maintien à domicile et le portage de repas, des jeunes enfants avec les relais d'assistances maternelles et l'accueil de loisirs, les maisons de santé et les espaces France Services où un agent spécialisé peut désormais vous accompagner pour les démarches administratives en relation avec les organismes comme les impôts, l'assurance maladie et retraite, le renouvellement de papier d'identité, etc.... ainsi que vous apportez une aide au numérique.

L'enquête publique sur le projet éolien de Briffons présenté par EDF Renouvelables pour l'implantation de neuf éoliennes s'est déroulée à l'automne. Elle a permis au conseil municipal de se positionner sur ce sujet d'actualité et d'affirmer son opposition au projet. Le conseil municipal n'est pas opposé aux énergies renouvelables mais il estime que leur développement incontrôlé sur notre secteur représente une menace pour notre cadre de vie, notre développement économique et touristique. Le rapport de la commission d'enquête a émis un avis défavorable sur ce projet. Elle retient « qu'un tel projet soit conduit comme un véritable projet d'aménagement du territoire, dans le cadre d'un dialogue constructif avec les collectivités et les populations concernées aux bonnes échelles territoriales ».

Malgré une situation sanitaire compliquée tout au long de l'année, nous avons pu organiser le repas annuel communal des plus de soixante ans au mois de novembre à la salle des fêtes Jean-Marie Poujat. Celui-ci a permis à certains d'entre nous de se retrouver en présentiel pour un moment convivial et festif au son de l'accordéon.

C'est avec détermination que certaines associations ont pu maintenir leur activité comme le comité des fêtes et l'amicale des jeunes pour l'organisation de la fête patronale et le Club 3ème Jeunesse qui a fait preuve d'un grand dynamisme en maintenant un bon nombre de ces manifestations. Il faut aussi saluer l'équipe féminine de football et ses dirigeants qui chaque année redoublent d'efforts pour maintenir une activité sportive. Chaque samedi, les bénévoles de la bibliothèque sont à votre disposition pour un moment d'échanges et de convivialité. Je remercie sincèrement toutes ces personnes pour leur investissement, créateur de lien social, indispensable à notre vie communale.

Enfin, c'est avec un grand bonheur que nous accueillons les trois naissances de l'année et que nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants. Nous avons également une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées en 2021 ainsi que pour leurs familles.

C'est en mon nom et celui de l'équipe municipale que nous vous présentons nos vœux de bonheur, de santé et d'espérance pour l'année 2022.

Cordialement.

Le Maire - Pascale SOUCHAL

Les membres du Conseil Municipal et leurs secteurs

Mme **SOUCHAL Pascale** – Maire
0677587878
Chez Roulet, Farges, Larfeuille, La Nugère

Mr **FAURE Gérard** – 1er Adjoint
0632579987
Rozet

Mme **GANDEBOEUF Muriel** – 2ème Adjointe
0617164761
Soulier, Taillardat, Chanonet, La Grange

Mme **BOUSSET Flore** – 3ème Adjointe
0688360553
Chez Jallat, Le Camp

Mme **BENSADI Priscilla**
0643920524
Le Bourg

Mr **BOUSCAUD Alain**
0678423560
Petit Barreix, La Luger, Muratel, Le Murguet

Mr **CLUZEL Christophe**
0658590137
Le Bourg

Mme **FAURE Marie-Laure**
0650732352
Barreix

Mr **GENESTINE Loïc**
0633257591
Bourdellas, Combas, Le Goudet, Le Ribeyroux

Mme **ROCHE Karine**
0671955403
Bourgeade et Gare de Bourgeade

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le mercredi de 8h à 12h

Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le 2ème et 4ème samedi de 9h à 11h

L'équipe technique :

Mme **PLANCON Marie** (Adjoint technique et administratif)

Mr **BRUNEL Patrick** (Adjoint technique)

Mr **ERAGNE Christian** (Vacataire)

État civil

– Nombre d'habitants en 2021 : 272

– Mariages :



20 Février : Mr Blasco Quentin et Mme Monarcha Angélique (Gare de Bourgeade)

12 Juin : Mr Barrier Sébastien et Mme Souchal Marylise (Le Murguet)

– Naissances :



1er Janvier : Esteban Robin (Chez Roulet)

6 Juin : Quinsat Siara (Le Bourg)

30 Novembre : Amadon Nathan (Le Bourg)

– Décès :



7 Juin : Mme Faure Odette née Dumas (Taillardat)

21 Juillet : Mme Mailhot Marie née Taillardat (Le Goudet)

1er Août : Mme Genestine Noëlie née Chaput (Bourdellas)

2 Novembre : Mr Souchal Daniel (Bourgeade)

Le recensement de la population prévu en 2021 se déroule du 20 Janvier au 19 Février 2022 sur notre commune. Mme Védrine Agnès de Barreix (à droite sur la photo) est notre agent recenseur et Mme Bousset Flore '3ème Adjointe' de Chez Jallat (à gauche sur la photo) est notre coordonnateur communal.



Les réalisations en 2021

- Restauration des drapeaux du CATM.
- Réfection des portes du gîte, de l'église, de la mairie et des logements communaux.
- Blazon de la commune accroché sur la façade de la mairie.
- Vente du dernier lot au lotissement.
- Voirie communale : le Goudet, le Ribeyroux, Bourgeade, Chez Roulet, Farges.
- Abri du distributeur de pain.
- Réparation d'un chemin à Combas et à Rozet.
- Début de rénovation d'un logement à la cure (en cours).
- Réfection du toit du préau (en cours).
- Remise en état des systèmes de sécurité des bâtiments communaux par la société Sioule Sancy Incendie.
- Ouverture et fermeture automatique de la porte de l'église.
- Achat d'une tondeuse, d'un plateau de transport et d'un godet hydraulique.
- Mise en place de tables et de bancs à l'étang Willy Mabrut et au stade Le Suquet.
- Installation d'un monte escalier au logement communal de Bourgeade.
- Rénovation de la façade arrière ainsi que la cheminée de la mairie.
- Installation de l'antenne SFR à proximité de l'A89 à Soulier.
- Réparation de la cuve d'eau et de la vidange du château d'eau à Bourgeade.
- Pose VMC et remplacement du WC à la petite maison communale du Bourg.
- Achat d'une armoire pour le club de 3ème jeunesse.
- Achat de chaînes à neige pour le tracteur communal.
- Renouvellement du matériel informatique.
- Achat licence IV du bar de Cohadon Chantal.
- Aliénation d'un chemin communal à Bourdellas soumis à enquête publique (avis commissaire enquêteur consultable sur le site « briffons.fr »).
- Contrôle des bouches à incendie par l'entreprise Lemonnier.



Abri distributeur de pain



Blason sur la façade de la mairie



Façade arrière rénovée de la mairie

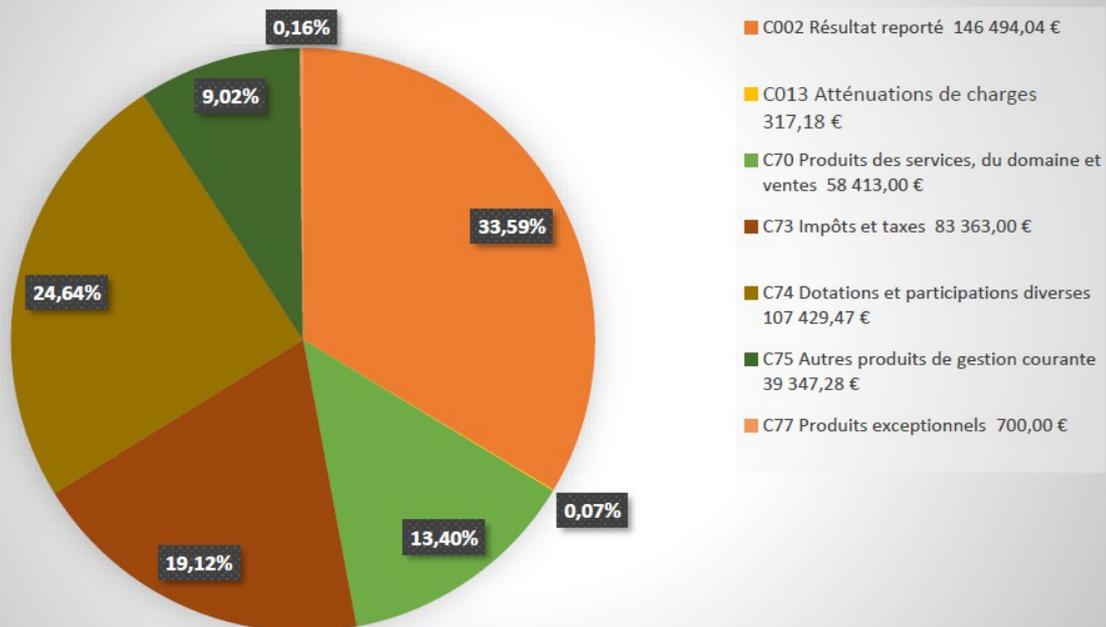
Les projets 2022

- Continuité du projet de construction du multiple rural.
- Suite de l'identification des concessions au cimetière.
- Installation d'une passe à poissons pour la continuité écologique à l'étang Willy Mabrut.
- Numérotation des rues : achat des plaques de numéros en lave émaillée à Mr Debuiche et distribution aux habitants de la commune.
- Installation d'un radar pédagogique à Rozet.
- Remplacement des fenêtres et des volets aux logements communaux grâce à une aide régionale.
- Création d'un nouveau chemin de randonnée.
- Réparation et entretien des chemins communaux.
- Réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement.
- Partenariat avec le lycée agricole de Rochefort-Montagne pour l'aménagement de l'étang Willy Mabrut.

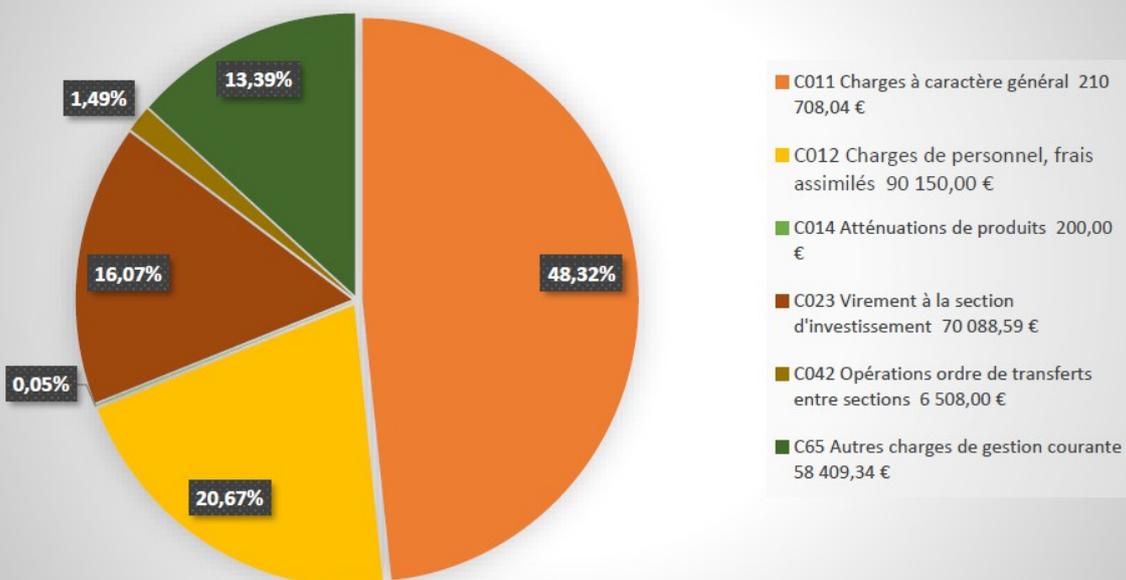
Pour plus de précisions, veuillez consulter les délibérations sur le site internet : « briffons.fr »

Budget fonctionnement

Budget fonctionnement recettes

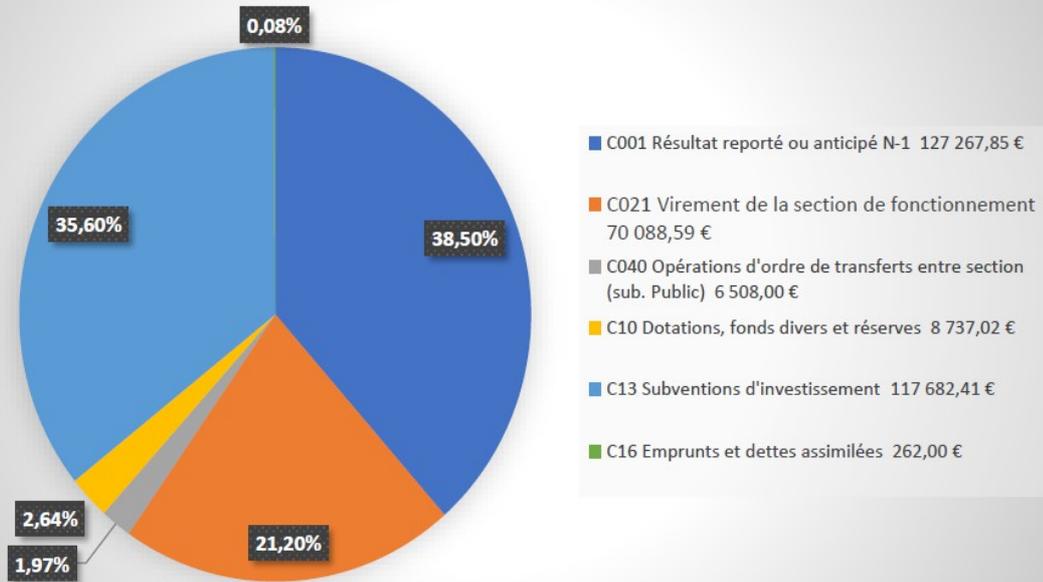


Budget fonctionnement dépenses

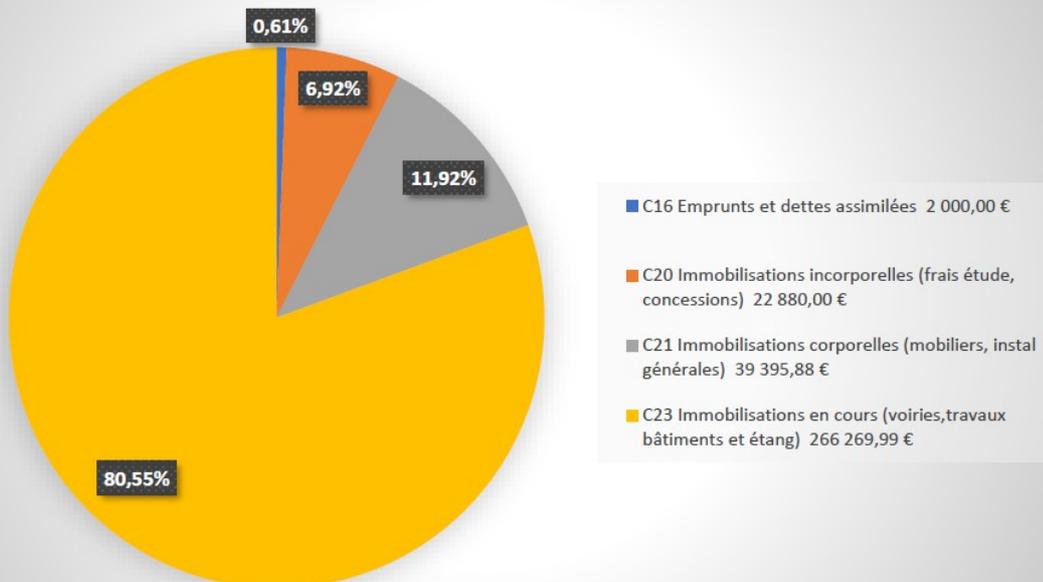


Budget investissement

Budget investissement recettes



Budget investissement dépenses



Le Gîte et l'Étang

Le **gîte communal** a connu une très bonne fréquentation :
32 semaines louées en 2021 contre 26 semaines louées en 2020.

Le gîte labellisé « gîte de pêche » attire chaque année de nouveaux vacanciers, le site est également apprécié pour son calme et sa quiétude. L'organisme « Gîte de France » gère les réservations ce qui favorise la confiance de la clientèle. Le gîte est très bien équipé et peut accueillir jusqu'à 6 personnes.



L'étang « Willy Mabrut » à connu un nombre important de pêcheurs cette année 2021. Quelques équipements comme des bancs et des tables ont été rajoutés autour de l'étang pour un meilleur confort pour les pêcheurs et randonneurs.

Un panneau d'interdiction de stationner pour les camping-car a également été mis en place.

Une nouvelle réglementation sera mise en place en 2022 concernant l'empoisonnement.

Les cartes de pêche sont en vente en mairie aux heures d'ouverture.

Nombre de cartes vendues en 2021 :

Adulte extérieurs carte journée	133
Adulte commune carte journée	19
Adulte carte annuelle	34
Enfant carte journée	12
Enfant carte annuelle	11

Tarifs 2021 :

- Carte à l'année adulte : 50€
- Carte année enfant 8/15ans : 25€
- Carte à la journée adulte extérieur : 8€
- Carte à la journée enfant 8/15ans : 2,50€
- Carte à la journée commune et gîtes : 5€



L'étang Willy Mabrut

Les cérémonies de 2021



La commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée en comité restreint en raison de la crise sanitaire ; sont présents sur la photo de gauche à droite : Roche Karine (conseillère), Bouyon Antoine (porte drapeau), Bensadi Priscilla (conseillère), Souchal Pascale (mairie), Gandeboeuf Muriel (adjointe), Mallet Gaston (porte drapeau) et Bouscaud Alain (conseiller).



La commémoration du 11 Novembre 1918 s'est déroulée en présence de Mr Kevorkian Igor du Camp militaire (tout à gauche sur la photo) et des sapeurs pompiers de Bourg-Lastic ; sont présents sur la photo de gauche à droite : Cohadon Lionel (porte drapeau), Besson Joseph (porte drapeau), Roche Karine (conseillère), Gandeboeuf Muriel (adjointe), Souchal Pascale (mairie), Faure Gérard (adjoint), Bouyon Antoine (porte drapeau), Faure Marie-Laure (conseillère), Genestine Loïc (conseiller), Bouscaud Alain (conseiller), Pellissier Yves (président du club 3ème jeunesse), Gandeboeuf Philippe (ancien conseiller) et Passelaigue Marc. Un remerciement aux autres personnes ainsi qu'aux enfants de la commune présents ce jour-là.

Repas des aînés

Le **21 Novembre** a eu lieu le traditionnel repas des anciens de la commune, une cinquantaine de participants étaient présents. Régalés par le traiteur "Le Sygalou" de Giat et le repas animé par Roche Clément de l'école d'accordéon de Saint-Sauves. Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu un colis de remplacement fait maison par "Le Sygalou" également, et remis en main propre par son conseiller de secteur.



Médiathèque municipale

La médiathèque dépend du réseau de lecture intercommunale Chavanon Combrailles et Volcans. Elle propose à titre gratuit toute sorte d'ouvrages, romans, BD et documentaires pour tous les âges. La permanence se tient le samedi de 10h à 12h à la salle de « l'ancienne cantine ». Les 3 bénévoles en place, Marie-Claude Besson, Marie-Laure Faure et Claire Pradel sont à disposition pour accueillir le public.

Une nouvelle fois, à cause du contexte sanitaire, l'animation de Noël pour les enfants a dû être malheureusement reportée. Contact : bibliotheque.briffons@laposte.net



Dédicace du livre de Georges Leclerc
" Les pieds chez nous"



Animation "Petit patrimoine"

Le club de 3ème jeunesse

Rapport d'activité de l'année 2021 pour le club de 3ème Jeunesse de la commune :

Contraint par les conditions sanitaires et les restrictions, ce n'est que le mercredi 16 Juin 2021 qu'ont pu s'ouvrir enfin, l'Assemblée Générale et Extra Ordinaire du club. Dans l'exaltation de la reprise dès le mardi 29 Juin, par une météo automnale, c'est à l'étang de Farges de St Germain-près-Herment qu'eut lieu un repas champêtre avec une quarantaine de participants poussés par le besoin de se revoir. L'occasion pour Mme Jeanine Bon présidente départementale de Génération Mouvement et Mme Jeanine Bocquet responsable du secteur de se joindre à nous pour un copieux et délicat repas.

Le mercredi 25 Août, le club de 3ème Jeunesse enrichi de plusieurs adhérents des groupes alentours, organisait une découverte des gorges de l'Allier pour un très joli parcours ferroviaire, entre Langeac et Langogne. Après un repas goûteux et apprécié à la "table du lac" à deux pas de l'étendue d'eau de Naussac, une visite de la filature des Calquières qui est la plus ancienne usine de France pour la laine, avait lieu au travers d'un musée vivant, de vidéos dynamiques et d'une galerie d'exposition. Nous sommes partis à la découverte des multiples transformations, de la tonte du mouton à l'écheveau... jusqu'au tricot.

Dans le cadre de l'escapade annuelle de Génération Mouvement, 54 membres venus des multiples clubs ou associations affiliés, dont 12 personnes du club de Briffons, se sont retrouvés pour 8 jours à Piriac sur Mer du 4 au 11 Septembre.

Une semaine d'Octobre vit se dérouler 2 manifestations.

Le mercredi 13, avec d'abord ce déjeuner à "la cabane" de Murat le Quaire où les nouveaux propriétaires nous avaient concocté un de ces mets gastronomiques qui nous ravit les papilles. Afin de parfaire la digestion une visite de "La maison de la Toinette", évocation nostalgique, suivie par "la Grange de Julien" récit du temps passé, vinrent compléter ce temps de dégustation et d'instructifs plaisirs.

Puis le dimanche 17, c'est à l'aide de fleurs et de feuillages et beaucoup de goût, que la salle des fêtes de la commune était joliment décorée pour accueillir une centaine d'amateurs cet après-midi là pour un thé dansant animé par "Les Jérômes et son trompettiste Bruno".

Pour son efficace soutien, nous remercions la municipalité et formulons un voeu pour l'année 2022 :

« Que le club de 3ème Jeunesse, soit en pleine et entière capacité de reprendre ses activités multiples, parmi lesquelles sera célébré son 40ème anniversaire... »

Pellissier Yves (0683590792)



Etang de Farges le 29 Juin



Gorges de l'Allier le 25 Août



Thé dansant le 17 Octobre

Comité des fêtes Amicale des jeunes

En 2021, il a encore été très difficile d'organiser des événements associatifs. Cependant la fête patronale a pu être maintenue mais dans un contexte un peu spécial, d'une part à cause des directives sanitaires imposées, et d'autre part, la démission successive de plusieurs membres du "Comité des fêtes" de Briffons, ce qui n'a pas facilité les choses dans l'organisation et le maintien des événements pour la fête.

Il ne restait plus que 4 membres actifs.

Grâce à l'association "L'Amicale des jeunes", une collaboration solidaire a pu se mettre en place, pour maintenir les événements sur tout le week-end du 24 et 25 juillet 2021.

Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur après plus d'un an sans animation.

Le "Comité des fêtes" tient à remercier une fois encore, "l'Amicale des jeunes" pour leur soutien, leur dynamisme et leur gentillesse durant toute l'organisation et le déroulement de la fête patronale mais tient également à remercier certains habitants de la commune qui n'ont pas hésité à venir spontanément donner de leur temps pour que la fête soit une réussite.

Les cours de gymnastique en 2021, n'ont pas pu être maintenus en raison des directives sanitaires ainsi que le congé maternité de Mme Blanchet Justine.

Elle nous a informé qu'elle ne reconduirait pas de séances de gymnastique en 2022 car elle a un projet de reconversion professionnelle.

L'association du "Comité des fêtes" recherche activement des bénévoles pour maintenir ses événements.

Bensadi Priscilla (0643920524)



Char fleuri des Concrits



Repas champêtre



Mme Bensadi Priscilla, présidente du Comité des fêtes



Groupe pour la fête patronale "Y'a qu'à danser"

Société de chasse "La Fraternelle"

La société de chasse compte environ 50 chasseurs. Pour les battues, ils sont entre 12 et 15 personnes. Pour l'ouverture de la chasse au cerf le 16 Octobre 2021, un spécimen de 203 kilos a été abattu ce jour-là.

La société de chasse remercie la municipalité pour les subventions accordées cette année.

Monneron Eric (0463555030)



L'équipe féminine de football



Résistant au dépeuplement de notre contrée, à l'évolution sociétale ainsi qu'à l'épidémie qui a interrompu les deux dernières saisons, le club de foot perdure de son mieux. Après le retrait de l'équipe masculine en manque d'effectif, l'équipe féminine reste seule en lice. Les filles, toujours consciencieuses et déterminées, évoluent dans le championnat départemental à onze. Après un début de saison laborieux, elles ont redressé la barre. Le renfort appréciable de quelques jeunes est bienvenu pour assurer la pérennité de l'équipe. Espérons que cette fois la saison ira à son terme, avec une amélioration de la situation sanitaire espérée par tous.

Merci à la municipalité pour son soutien et à la population pour le bon accueil des calendriers.

Leclerc Georges (0473221084)

Les entreprises

Aide à domicile

Côte à côte
Combas à Briffons
04 73 21 67 95

Apiculteur récoltant

Mr Duboisset Sylvain
Rozet à Briffons
06 45 22 98 38

Ingénierie, maîtrise d'oeuvre

Mr Duboeuf Philippe
Le Camp à Briffons
06 73 65 50 32

Plâtrerie, revêtement murs et sols

Mr Savajol Benoît
Chez Jallat à Briffons
06 70 13 36 85

Petits travaux de TP, fendage de bois

Mr Genestine Loïc
Bourdellas à Briffons
06 33 25 75 91

Boulangerie distributeur de pain

Mr et Mme Monarcha
Place de l'église à Briffons
04 73 21 82 53

Plâtrerie, peinture, façade

Mr Da Silva Cédric
Barreix à Briffons
06 41 19 76 22

Carrière

Gisement : Basalte
Muratel à Briffons
04 73 22 02 42

Création de bijoux sur lave

Un vrai petit bijou
Combas à Briffons
06 62 28 63 63

Taxi et gîte

Mme Legoy Nathalie
Le Bourg à Briffons
06 82 19 90 84

Electricité, plomberie

Mr Lamirand Laurent
Le Bourg à Briffons
06 88 68 07 42

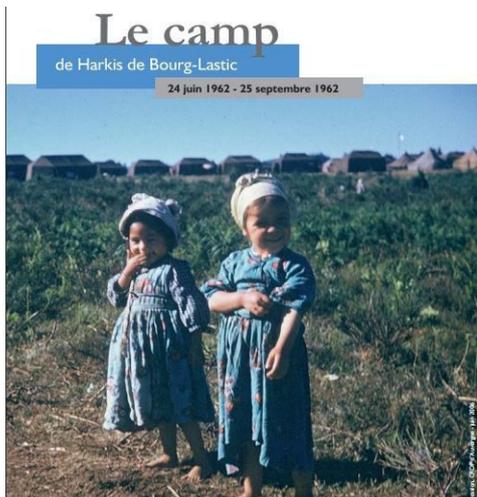
Gîte

Mr Chanseau Philippe
Rozet à Briffons
06 46 67 57 93



Histoire des Harkis

QUAND LA GRANDE HISTOIRE REJOINT NOTRE HISTOIRE LOCALE ET CONTRIBUE AU DEVOIR DE MEMOIRE



À la fin de la guerre d'Algérie, 4945 harkis et leurs familles sont logés sous des tentes de l'armée au camp militaire de Bourg-Lastic. Au 3 juillet 1962, il y avait 4945 rapatriés dans le camp dont 1844 hommes, 1513 femmes et 1588 enfants. Pour les accueillir 500 tentes neuves avaient été installées par village de 50 tentes. Elles couvraient une superficie de 25 à 30 hectares. Pour gérer cet immense village de toiles, des officiers, sous-officiers et soldats du 92^e R.I. de Clermont-Ferrand étaient détachés. Les conditions de vie étaient difficiles, une population déracinée marquée par la précarité et l'insécurité. Le personnel médical était dépassé par l'ampleur des problèmes et l'aide insuffisante de bénévoles. Il était alors enregistré une forte mortalité infantile dont onze enfants seront décédés sur notre commune.

Un petit cimetière dans les bois sur la commune de Briffons accueille les tombes de onze très jeunes enfants de harkis morts sur place. A cet endroit, un panneau nous informe :

« Durant l'été 1962, face à l'exode des harkis qui n'avait pas été anticipé par les autorités, un camp de toile est installé à la hâte dans la clairière avoisinante à quelques mètres de ce cimetière où onze enfants sont enterrés.

Dans ce camp de fortune, des enfants sont décédés après leur naissance ; âgés de quelques semaines à quelques mois, les circonstances exactes de leur décès demeurent encore inconnues à ce jour. Les causes peuvent certainement être liées aux conditions d'hygiène, au climat et au choc du déracinement. Face à l'urgence, les parents de ces enfants demandent alors au responsable du camp qu'ils soient enterrés en ce lieu. Onze d'entre eux y reposent. Le décès de cinq autres enfants est déclaré à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand perdant alors la trace de leur inhumation.

Au début des années 2000, l'association AJIR (Association Justice Information Réparation) pour les Harkis-Auvergne découvre l'existence de ce lieu d'inhumation. Elle décide de tout mettre en œuvre pour le faire reconnaître. Toutefois, ce lieu de mémoire et de recueillement trop longtemps oublié, est entretenu depuis 1962 par un détachement du 92^e R.I. Des militaires et des civils ont pris soin de ce cimetière, sans ordres, par honneur et fidélité.

Maintenir ce cimetière en l'état constitue une page de mémoire pour tous les enfants de France. Il sera aussi, demain pour les enfants de harkis, **la trace douloureuse des souffrances de leurs parents, l'abandon, les massacres et la relégation dans les camps.** Le 25 septembre 2004, l'association AJIR pour les harkis-Auvergne inaugure une stèle réalisée par ses adhérents et érigée au milieu du cimetière. Débutent alors les démarches auprès des autorités locales, civiles et militaires afin de faire reconnaître officiellement **ce site pour qu'il demeure à jamais un lieu de mémoire.**



Le 25 septembre 2005, une première convention est signée entre le 92^e R.I. de Clermont-Ferrand et l'association AJIR pour les Harkis-Auvergne. En mars 2015, une A.O.T. (autorisation d'occupation temporaire) est délivrée par le Ministère de la Défense au profit de l'association AJIR pour les harkis-Auvergne. Ce document donne le droit d'accès à l'association au domaine militaire pour les cérémonies (juin et septembre de chaque année) et pour l'entretien des stèles. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) apporte son soutien pour la valorisation de ce lieu de mémoire.

Se recueillir ici devant les tombes de ces enfants, victimes innocentes et collatérales des horreurs de la guerre, c'est aussi rendre hommage à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont disparu à jamais de l'autre côté de la méditerranée. Ce cimetière montre que ces enfants ne sont pas oubliés. Ils font à jamais partie de notre histoire qui constitue elle-même une page de l'histoire de France. »

En 2021, reconnaissant « un abandon de la République française », Emmanuel Macron a présenté ses excuses à ces supplétifs engagés au côté de l'armée pendant la guerre d'Algérie et a annoncé un projet de loi de reconnaissance et de réparations.

L'état civil de la commune de Briffons a aussi enregistré 65 naissances pour cette période.

Compte-rendu de la visite patrimoine

« le moulin de Combas à Briffons » - dimanche 13 juin 2021

Une soixantaine de personnes a assisté à la visite patrimoine organisée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en partenariat avec la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans et la mairie de Briffons (en présence du président du SMADC et vice-président de la CC CCV et de la mairesse de Briffons).

Cette visite consacrée au Moulin de Combas, situé sur la commune de Briffons, était accompagnée par Renée Couppat, guide de pays.

Ce petit moulin vient d'être restauré par la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, propriétaire du site et cela méritait bien une visite patrimoine.

Sur la sollicitation de plusieurs participants, la visite a débuté par une brève présentation de la très intéressante église Sainte Madeleine de Briffons.

Un portail trilobé, un clocher bulbe, des peintures murales et de beaux vitraux méritaient bien une entorse au programme. Michel Ganne, président des Amis des Musées de Clermont Auvergne Métropole a complété les commentaires de la guide sur l'architecture de l'édifice.



Le moulin de Combas a été construit sur une parcelle appartenant aux habitants des villages de Combas et Bourdellas, après la Révolution. L'origine de ce bien communal remonte à la période féodale. La commanderie de Tortebesse possédait les droits d'eaux sur Briffons et le ruisseau de Combas. Pour l'irrigation des parcelles et l'alimentation en eau du bétail, 13 agriculteurs des villages de ces deux villages payaient un impôt au commandeur pour prélever chacun leur tour, l'eau de la levée de terre ou bief de Combas. La Révolution a accordé à tous les citoyens le libre accès à l'eau, c'est à cette période que les habitants sont devenus propriétaires de la parcelle et qu'ils ont édifié au bout du bief un petit moulin très simple.



La guide a détaillé le système des communaux, espaces partagés qui permettaient même au plus défavorisés d'avoir une portion de terre à cultiver, des pâtures pour le bétail et du bois pour se chauffer.

Le groupe a ensuite rejoint le vallon du ruisseau de Combas, affluent du Chavanon.

La guide a présenté le paysage, très caractéristique des Combrailles.

Une zone humide où se rejoignent plusieurs petits cours d'eaux.

Ces « sagnes » ou « gannes » drainées et irriguées étaient utilisées pour la culture du chanvre textile et pour le pâturage des animaux.

Les visiteurs ont ensuite suivi le long bief pour atteindre les installations sommaires mais efficaces.

Au-dessus du moulin, un bac servait de routoir à chanvre ou de lavoir selon les besoins. Une roue horizontale dite à cuillers actionnait une paire de meules.

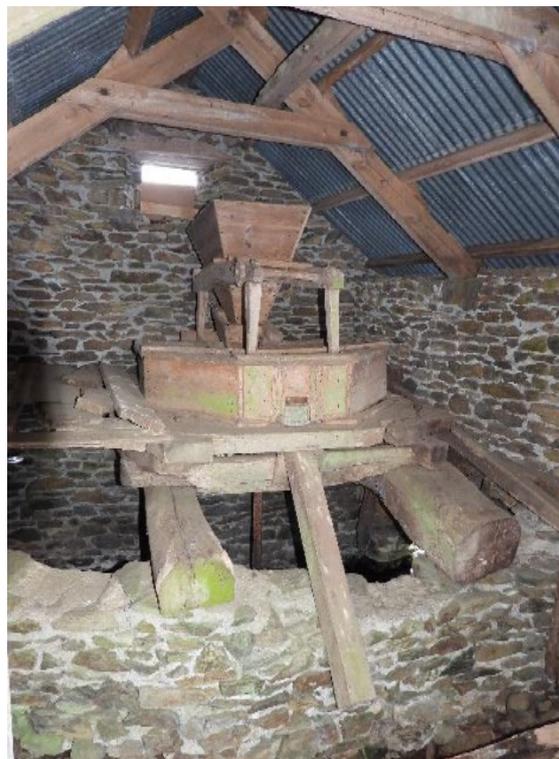
L'utilisation du moulin était ponctuelle, et suivant les besoins il pouvait servir à faire des farines, à écraser le chanvre ou le trèfle, à extraire de l'huile.

Dans ce secteur des Combrailles, on trouvait également des scieries hydrauliques.

Ce type de moulin était le plus répandu, il est très adapté aux petits cours d'eaux à faibles débits.

Si officiellement le moulin n'a existé pour les services fiscaux que de 1882 à 1889, selon le témoignage de plusieurs habitants de Briffons présents à la visite, il a été utilisé pendant la seconde Guerre Mondiale et jusqu'en 1974.

La déprise agricole, le remembrement et l'évolution des techniques d'irrigation ont rendu le moulin et son bief d'irrigation inutiles, le moulin a été rétrocédé à la communauté de communes.

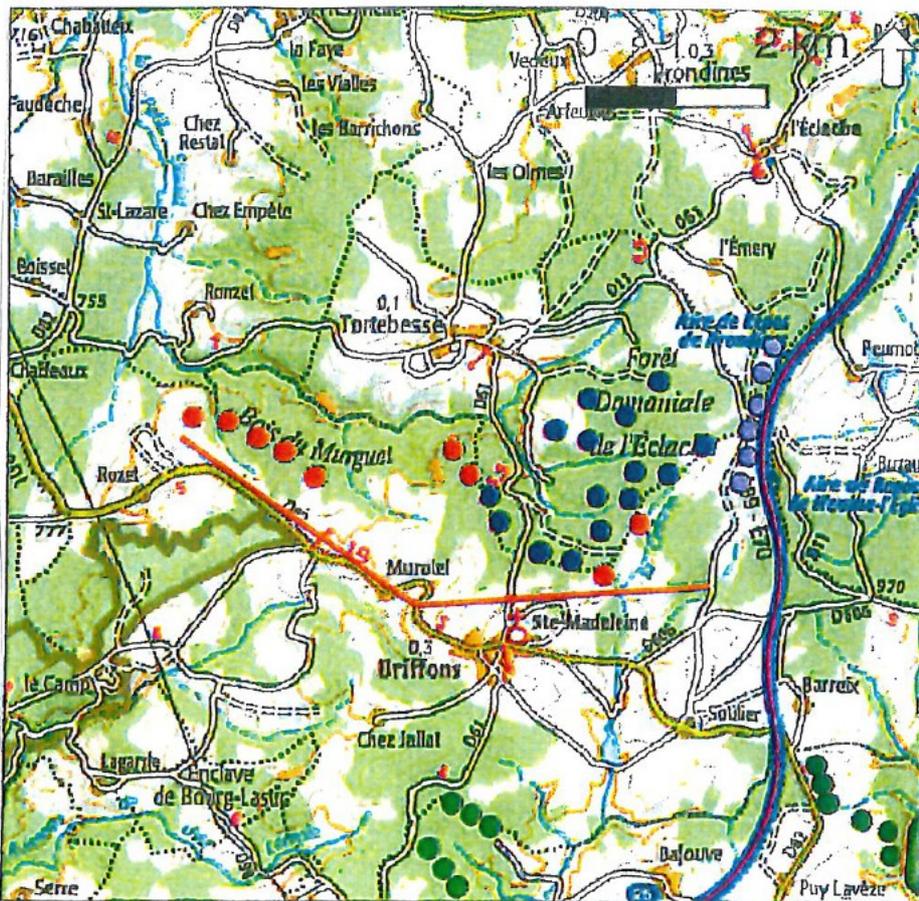
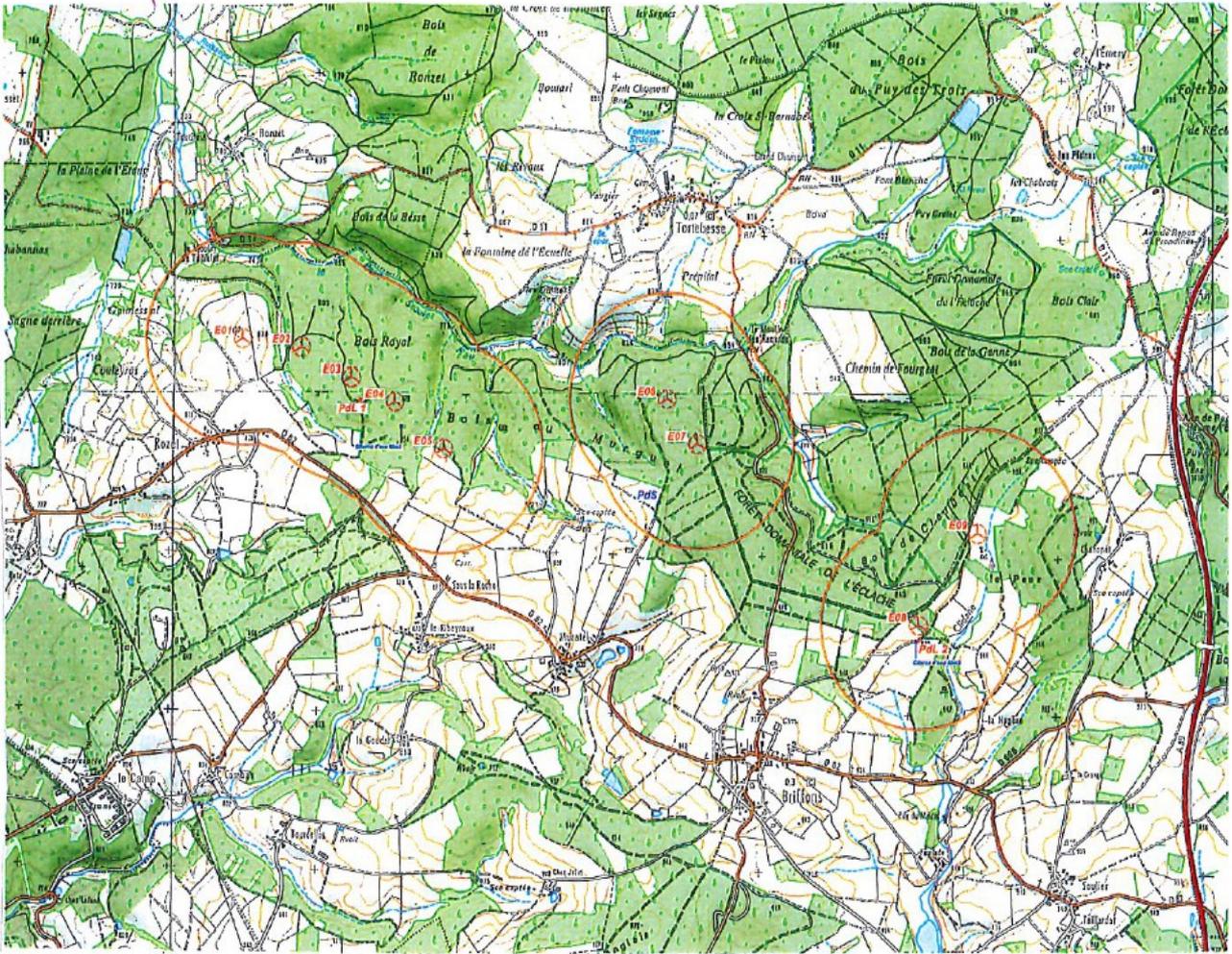


Compte-rendu rédigé par Mme Couppat Renée, photographies : Claude Palluau.

Éoliennes

Carte de la situation du projet éolien de Briffons :

9 éoliennes E01 à E09, 2 postes de livraison Pdl et un mât de supervision Pds.



Carte de localisation des projets

- Point Rouge : Briffons,
- Point bleu : Tortebesse
- Point violet : Prondines/Chanonet
- Point vert : Saint Julien Puy Lavèze

RESULTAT PARTIEL DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET EOLIEN DE BRIFFONS

Le déroulement de l'enquête :

« L'enquête publique s'est déroulée du 20 septembre au 20 octobre 2021, sans aucun incident. Il y avait trois lieux possibles de consultation du dossier : (Briffons, Tortebesse, Sauvagnat). Globalement 52 observations ont été enregistrées dont 46 opposées au projet. Une pétition signée par 140 personnes a également été remise à la commission. Cette pétition faisait suite à une réunion qui réunissait 70 personnes environ organisée par les habitants de la commune ».

La commission d'enquête émet un avis défavorable sur le projet. Voici des extraits de ses conclusions :

« La commune est déjà concernée par deux projets réalisés en limite de la commune qui ont mis en évidence des impacts spécifiques qui ont sensibilisés fortement la population. Le projet n'a pas été approprié localement même si un nombre significatif de démarches d'information et de consultation ont été organisé par EDFR. La commune comme les habitants ressentent ce projet comme un projet privé qui leur est imposé et qui porte une atteinte majeure à leur cadre de vie et aux valeurs qu'ils attribuent à leur territoire ».

La commune de Briffons a délibéré défavorablement au projet*, et la quasi-totalité des observations émanant des gens habitant sur le territoire sont également défavorables.

- Le projet a des impacts significatifs sur les paysages :

L'étude paysagère a négligé l'analyse des « représentations sociales » qui exige de « prendre en compte le point de vue des habitants » comme le recommande le guide sur les études d'impact édité par l'Etat. L'encerclement de la commune, tant dans un périmètre proche que dans un périmètre plus éloigné peut être légitimement évoqué.

La covisibilité entre projets éoliens et les bourgs et hameaux comme la covisibilité entre les projets éoliens eux-mêmes témoignent qu'il n'y a pas eu de recherche de construction cohérente d'un nouveau paysage en lien avec le paysage actuel mais simplement un cumul de projets conçus isolément, n'incluant d'ailleurs pas tous les projets en cours d'étude. Les projets éoliens portent atteinte à l'intégrité. Les vues panoramiques remarquables depuis des sites emblématiques (Puy Saint Gulmier, Banne d'Ordanche, Herment), et elles révèlent en plus une concentration forte des projets juxtaposés sans un réel agencement et sans lien avec la structure paysagère d'ensemble.

Le projet (E9 et E8), comme celui de Tortebesse entraîne des covisibilités avec l'église de Briffons, monument classé, déjà affectée par les projets existants, le projet ayant fait l'objet d'un avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Le dossier ne comporte aucune analyse des impacts sur le site de la Chaîne des Puys, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- Le projet soulève des questions spécifiques :

Les nuisances affectant certains animaux sont attribuées par des exploitants agricoles, même en l'absence de preuve, à la présence de parcs éoliens ce qui alimente des suspicions et des oppositions au projet.

Le dossier ne fournit pas les éléments sur les conditions de raccordement aux réseaux de transport d'électricité qui pourtant conditionnent la réalisation des opérations et font partie intégrante du projet.

Le dispositif de desserte par les voiries des différents éléments du projet ne paraît pas réalisable faute d'accord avec la commune et certains particuliers ce qui compromet la faisabilité du projet.

Elle suggère qu'une réflexion globale soit engagée sur une politique globale de transition énergétique cohérente avec ses objectifs de développement touristique et que dans cette attente toute nouvelle autorisation ou réalisation de nouveau projet soit différée.

La commission estime que la multiplication des projets éoliens conçus indépendamment sur des communes, sans réflexion d'ensemble en amont à l'échelle intercommunale, et sans concertation avec les populations concernées à cette même échelle, soulève une question de fond quant à la cohérence des projets entre eux mais aussi avec les autres politiques d'aménagement du territoire et notamment les politiques de développement touristiques...

Elle suggère également que l'on réfléchisse dans ce cadre à une certaine mutualisation de la ressource fiscale, générée par les projets, en faveur notamment des communes impactées mais qui ne sont pas le siège d'un projet ».

L'intégralité du rapport de la commission d'enquête reste en mairie à la disposition du public pendant un an et en consultation sur le site internet : « briffons.fr ».

*La délibération du conseil municipal est consultable sur le site internet « briffons.fr » rubrique « vie municipale », « compte rendu des conseils municipaux ».

Sections

PROGRAMMATION DES COUPES DE L'O.N.F. POUR L'ANNEE 2022

Forêts	Parcelles	Type de coupe	surface en ha
Muratel	A	E2	0,54
	B	E2	2,34
	C	E2	6,16
	F	E2	9,84
	G	E2	2,63
La nugère	2	E2	4,32
	3	E3	4,60
Soulier	1	E2	10,80
	3	E2	9,26
	4	A3	3,98
	4	E2	9,58
	5	E2	10,81
	6	E2	8,64
	7	E2	7,75
Tailhardat	1	E2	3,61
	1	AX	1,00
	2	E2	4,95
	3	E3	2,40
Lalluger	A	RS	2,00
	A	E2	2,50
	B	E2	6,55
	C	E2	7,00
	D	E2	0,50
	E	E2	1,15
BARREIX	1	E2	1,15
	1	A3	1,70
Beix et Rozet	A	IRR	3,11
Briffons	1	RE	3,40
	1	E2	2,31
	9	E1	1,00
Farge-Loutre	2	E3	5,04
	1	E2	3,12
	1	E2	1,90
Larfeuille	1	E2	4,93
	2	E2	3,97
	3	E2	1,00

Légende type de coupe :

- E1 : Première éclaircie
- E2 : Deuxième éclaircie
- E3 : Troisième éclaircie
- A3 : Amélioration (classe 3)
- AX : Extraction en amélioration
- RS : Secondaire
- IRR : Irrégulière
- RE : Ensemencement

Si les conditions sanitaires s'améliorent, des réunions avec l'O.N.F. seront organisées.

En 2021 les bris de neige ont été mis en vente et exploités sur l'ensemble des sections.

Le brûlage des déchets verts c'est...



Interdit

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit toute l'année le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés, dont les déchets verts. Par ailleurs, les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières. C'est 450 € d'amende.

Mauvais pour la santé

Les fumées produites participent à la pollution de l'air. Cette mauvaise combustion, d'autant plus que les végétaux sont encore humides, entraîne la production de particules fines dans l'air transportant des composés cancérigènes.

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente.

Des risques d'incendie

Selon les saisons, associé à des périodes de sécheresse, le brûlage des déchets verts est à l'origine de nombreux départs de feu qui nécessitent l'intervention des pompiers.

Des troubles du voisinage

Un feu de déchets verts nuit au voisinage plus ou moins éloigné (en fonction des conditions météorologiques) par les fumées et les odeurs produites.

Du gaspillage

Les déchets verts constituent une véritable ressource valorisable : de la matière organique pour enrichir les sols, du paillage pour réduire l'arrosage... Une richesse qui part en fumée !

Déclaration préalable d'intention de pratiquer un écobuage pendant la période du 1er Octobre au 30 Juin.

A déposer en mairie au moins 48 heures avant la date prévue.

Consignes de sécurité à respecter.

La pratique de l'écobuage (brûlages de végétaux sur pied) est **autorisée sous réserve** de respecter les dispositions suivantes :

- l'écobuage doit être effectué à plus de 50 mètres des bois et forêts ;
- la surface à brûler devra être fractionnée en unité de 2 ha au plus, afin que le personnel de surveillance reste maître de la conduite du feu ;
- avant toute mise à feu, une bande de 25 mètres de largeur au moins doit être nettoyée autour de la surface à brûler ;
- ce type de feu doit être effectué à plus de :
 - 10 mètres des lignes électriques ou téléphoniques aériennes,
 - 25 mètres des voies de circulation, des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables.
- le feu doit être effectué sous la surveillance permanente d'au moins une personne et le personnel de surveillance devra être en nombre suffisant selon l'importance du feu. Ce personnel doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Il doit s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres. Les sapeurs-pompiers n'ont pas vocation à effectuer cette surveillance ;
- la vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 km/h (degré 3 sur l'échelle de Beaufort). Les spécifications pour l'estimation de la vitesse d'un vent d'au moins 20 km/h sont les suivantes : les feuilles et les petites branches sont constamment agitées. Le vent déploie les drapeaux légers.
- Le feu ne doit pas entraîner un danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires.

L'écobuage est interdit pendant la période du 1er Juillet au 30 Septembre.

MÉMO DU TRI

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

les déchets,
rien faire,
plus des tonnes !
SMCTOM Haute-Dordogne

LE TRI SE SIMPLIFIE
100 % DES PAPIERS ET EMBALLAGES VONT DANS LE BAC JAUNE

Tous les emballages en métal
Boudins, capsules, couvercles, blisters médicaments...
Boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes...

Tous les emballages en plastique
Pots, boîtes, jarretières...
Sacs et films plastiques
Flacons, bidons, bouteilles, tubes...

Tous les emballages en carton
Briques
Cartonnettes
Boîtes

Les papiers et cartons
Journaux, publicité, magazines, livres, catalogues, cahiers, enveloppes, sacs

JE JETTE EN VRAC DANS LE BAC, BIEN VIDÉS

TOUS LES POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE
Bouteilles, capsules et les bouchons

DANS LE BAC VERDE

ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé et étanche

LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN
Commandez votre composteur sur valtom65.fr

DANS LE COMPOSTEUR

LES AUTRES DÉCHETS À TRIER

À LA DÉCHÈTERIE

SMCTOM DE LA HAUTE DORDOGNE • 4 ROUTE DE TULLE, 63760 BOURG-LASTIC • 04 73 21 88 46

Le déploiement de plusieurs bacs jaunes de tri sélectif a été mis en place dans notre commune en 2021.

100% des papiers et des emballages dans le bac jaune : jeter en vrac, ne pas imbriquer, ne pas laver, séparer les différents éléments d'un emballage.

Ne vont pas dans le bac jaune : essuie tout, couches, masques et gants, emballages recyclables fermés dans des sacs en plastiques ou à ordures.

- Dates de ramassages de la collecte d'ordures ménagères :
Semaine paire : Mercredi sauf Gare de Bourgeade le mardi.
- Dates de ramassages de la collecte du tri sélectif :
Semaine impaire : Mercredi sauf La Luger le jeudi.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME

Transfert du Service des Impôts des Particuliers du MONT-DORE

À partir du 1^{er} janvier 2022,
la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont transférés au
Service des Impôts des Particuliers DISSOIRE

3, bd Léon Blum
63 500 ISSOIRE
Ouvert du Lundi au Vendredi, de 8H30 à 12H30

Vous pourrez aussi nous contacter au **0 809 401 401**
nous écrire via la **messagerie sécurisée** depuis le site **impots.gouv.fr**

après authentification depuis « votre espace particulier », vous accédez au service :



vous renseigner dans un des points d'accueil de proximité :

Espace France Services du MONT-DORE
1, rue Côte Boissy,

Espace France Services de ROCHEFORT-MONTAGNE
12, route de Bordas,

Espace France Services de BOURG-LASTIC
4, route de Tulle,

Espace France Services d'HERMENT
Grand'Rue

payer vos impôts par paiement à l'échéance ou près de chez vous auprès d'un **buraliste agréé :**
par carte bancaire ou en espèces dans la limite de 300 €.

à MONT-DORE :

La maison du fumeur
Le Havane

à LA BOURBOULE :

Le Calumet

à ROCHEFORT-MONTAGNE :

Chez Citron

à TAUVES :

Tabac Presse

à BOURG-LASTIC :

Le Maryland



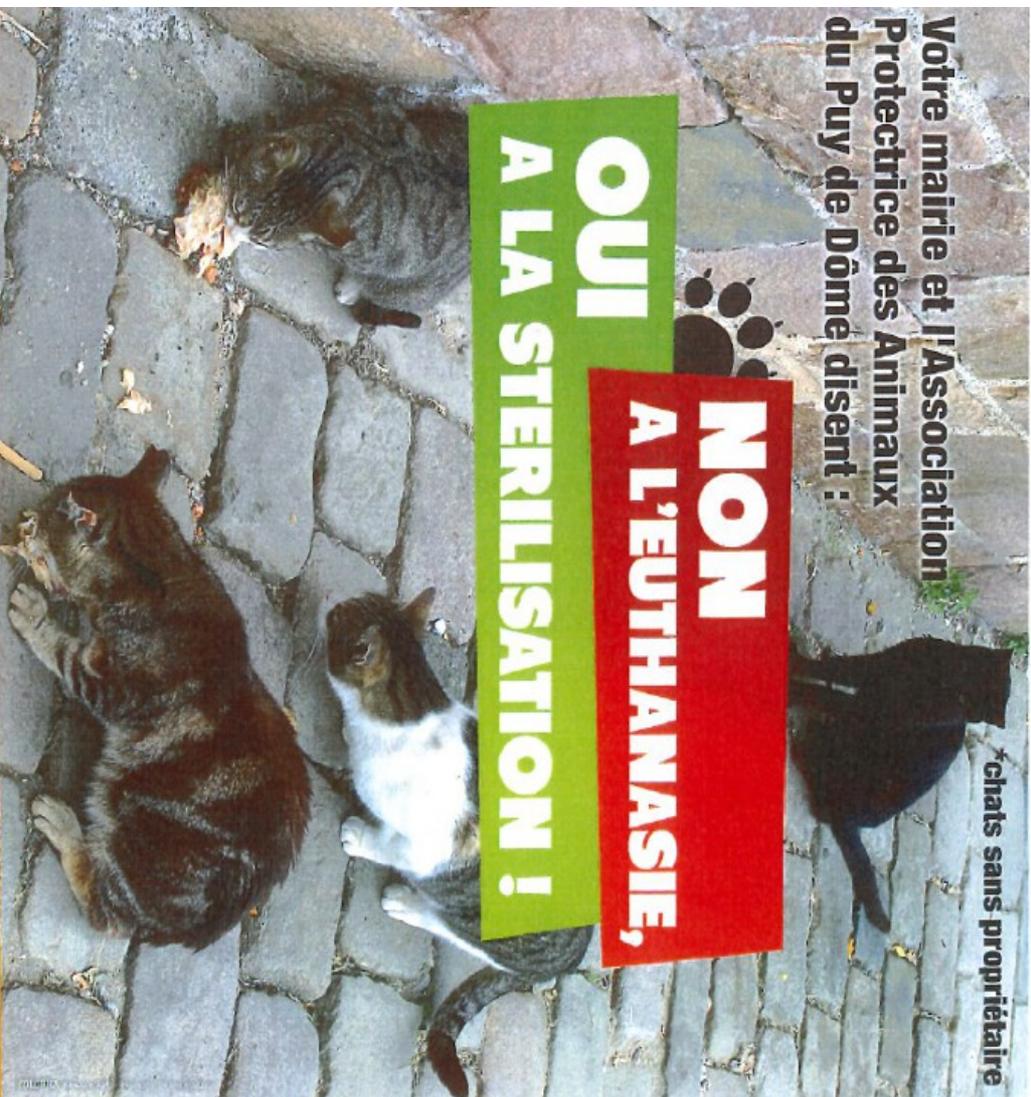
Campagne 2022 de stérilisation des chats errants*

*chats sans propriétaire

Votre mairie et l'Association
Protectrice des Animaux
du Puy de Dôme disent :

**NON
A L'EUTHANASIE,**

**OUI
A LA STÉRILISATION !**



Signalez tout chat errant en Mairie ou auprès de l'APA
 afin qu'il puisse bénéficier de la campagne de stérilisation
 qui aura lieu du 01/02/22 au 29/04/22

Pour tout renseignement adressez-vous à :

ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX

REFUGE : Lieu dit Les Bas Charmets - 63360 GERZAT - Tél. 04 73 91 35 36
Email : secretariat.apanimaux63@orange.fr - www.apanimaux63.org





Sainte Marie-Madeleine pour la fête



Eglise Sainte Madeleine et sapin illuminés



Voie romaine au Camp



Lavoir à Soulier



Vue du bourg de Briffons



Fleurissement au bourg



Crèche à l'église Sainte Marie Madeleine